

Décision

Générale

colonial

Décision n° 648 le 20 juin 1939

n° 648 le 20

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 juin 1939

Numéro JO

n° 511 du 30/06/1939

Date du numéro

30 juin 1939

TEXTE INTÉGRAL

Un passage, en 2e classe, à destination de Marseille, est accordé à M. Nicolaï (Paul) .adjudant 4e échelon d'infanterie coloniale, hors cadres, qui prendra passage sur le paquebot Athos-IT, de la Compagnie des Messageries Maritimes. attendu le 11 juillet 1939, La dépense est imputable au budget local de la Côte française des Somalis (chapitre 14, de la Côte française des Somalis (chapitre 14, article 1er, paragraphe 1er).